

## NOS TARIFS

### Les tarifs des séances en présentiel et à distance

cours particuliers	adultes - langue professionnelle	60 minutes	<b>€80,00</b>
	adultes - langue courante	60 minutes	<b>€60,00</b>
ateliers de langues	adultes, enfants et adolescents (3 personnes)	10 séances de 60 minutes	<b>€155,00</b>

### Le packages - évaluation des besoins, 10 cours individuels ou collectifs, certificat

cours particuliers sur mesure avec l'option "certification"	10 heures de cours sur mesure	1 séance d'essai et d'évaluation	
	évaluation des besoins + 10 cours	10 séances	<b>€960,00</b>
	option: passage examen LEVELTEL + certificat	option: passage examen	<b>€1.050,00</b>
Formation professionnelle Deutsch im Tourismus English for Tourism Conversational English	20 heures de cours collectifs (atelier)	10 fois 120 minutes (groupe)	
	une évaluation des besoins	1 séance d'essai et d'évaluation	
	un cours particulier - langue professionnelle un certificat de participation	1 séance individuelle	<b>€550,00</b>

### Inscription et passages de certifications

inscription	création du dossier, inscription aux cours	1 séance d'essai (30 minutes)	<b>€80,00</b>
évaluation formative	bilan de compétences linguistiques définition des objectifs, conseil méthodologique	une séance d'évaluation un feedback méthodologique	<b>€80,00</b>
passage examen	LEVELTEL - test à l'oral (anglais, allemand, FLE)	20-40 minutes	<b>€90,00</b>

### Expertise, conceptualisation et consultations

consultations et concepts didactiques	accompagnement stratégique de votre projet et/ou création d'un concept sur mesure	tarif horaire	<b>€120,00</b>
---------------------------------------	---	---------------	----------------

École de Langues et de Culture à Montalivet: Paula SCHOLEMANN 46, Avenue de l'Europe 33930 Vendays-Montalivet

SIREN : 879898476

IBAN: FR76 1330 6000 3023 1117 7273 875

SIRET : 87989847600012

BIC: AGRIFRPP833 (Crédit Agricole)

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 75331232133 auprès de la préfète de région NOUVELLE-AQUITAINE

La TVA n'est pas applicable. Pénalité en cas de retard de paiement: 10% et 40€ d'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement (selon la législation en vigueur). (avril 2024)